



COMMUNIQUE DU SNM/CGT

Le SNM/CGT continue à défendre un service public météorologique de qualité partout et pour tous et notamment :

- affirme qu'il faut retrouver un maillage territorial suffisamment proche des décideurs et du grand public
- revendique la réintégration à Météo France des missions de services publics réalisées par ses filiales
- réaffirme la nécessité de maintenir les effectifs nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Malgré les différentes mobilisations de l'année 2016, ces revendications ne sont malheureusement pas présentes dans le contrat d'objectifs et de performances 2017-2021. Pire, le SNM/CGT craint que les collègues qui subissent les réorganisations liées au COP 2017-2021 soient abandonnés par la direction de Météo-France comme par nos tutelles.

Le SNM/CGT exige donc **que la direction qualifie de restructuration toutes les modifications de l'organisation du travail en cours et prévues à Météo-France. Dans ce cadre, les agents concernés doivent pouvoir bénéficier des mesures associées (primes liées aux restructurations, doublement des points en CAP, ...).**

Saint Mandé, le 6 janvier 2017